



Propos liminaire de Sud Centrale Solidaires CTAC - 19 septembre 2019

Madame la Présidente,

Cette fois encore, ce CTAC sera largement consacré à la transformation de la DGE. Et c'est le moins que nous puissions faire au regard de l'ampleur de la gabegie qu'est cette transformation qui devait pourtant, d'après le représentant de la DITP, être exemplaire. Cette expérimentation devait, doit toujours, permettre de voir comment fonctionne le travail en mode projets et quelles conclusions peuvent en être tirées pour mener à bien les transformations futures.

Nous avons pointé, au fil des réunions, des lacunes, sources d'inquiétudes : le manque d'information, la trop grande précipitation, la faiblesse de l'accompagnement. Nous avons également essayé d'anticiper les difficultés qui allaient se poser aux agent.e.s : pertes de repères dans ce nouveau mode de travail, compétition entre collègues pour avoir les nouveaux postes ouverts, confiance en soi mise à mal par les refus successifs, évictions des agent.e.s les plus âgé.e.s...

Les réponses que vous nous avez apportées nous ont malheureusement confortées dans l'idée que toute cette opération a été mal préparée, que votre calendrier, sacro-saint calendrier que vous ne voulez pas bouger envers et contre tout, n'est pas tenable et que vous avez sous-estimé les impacts d'une réorganisation de cette ampleur ainsi que les difficultés de la transmission de l'information entre la DRH de la DGE et le SRH.

Les réunions à venir, le point d'étape de l'expertise Secafi lors du CHSCT du 25 septembre puis le comité de suivi RH du 8 octobre, seront autant d'occasions de prendre la pleine mesure des difficultés et de prendre au sérieux le mal-être et les attentes des agent.e.s dont les postes ont été supprimés ou modifiés.

Tout ceci est très inquiétant puisqu'il s'agit, répétons-le, d'une expérimentation. Nous ne pouvons qu'espérer que des leçons en seront tirées et que cet épisode ne servira qu'à une chose : être un contre-exemple, et ce sur tous ses aspects, humains, organisationnels, communicationnels...

D'autant que, par ailleurs, en lien avec la circulaire du premier ministre du 5 juin 2019 concernant la réorganisation des administrations centrales, Bercy, cette fois encore en avance, a d'ores et déjà nommé un directeur de projet « Transformation interne du secrétariat général ». Celui-ci a pour mission de mutualiser 6 grandes missions propres au SG : la RH de proximité, les achats, la communication, l'informatique, la logistique et le budget. De quoi inquiéter les agent.e.s du secrétariat général qui ont déjà connu de multiples changements ! Ce point devra être inscrit très rapidement à l'ordre du jour de notre instance.

Autre point à l'ordre du jour, le transfert de la quasi-totalité de l'Agence Du Numérique au sein de la nouvelle Agence Nationale de la Cohésion du Territoire. Dans l'étude d'impact, cette fois encore, tout va très bien, tout le monde est satisfait. Nous ne pouvons pas en être sûr.e.s puisque nous n'avons pas connaissance des résultats des consultations des autres comités techniques concernés. ? Nous aurions également souhaité avoir un point sur la situation des agent.e.s de la French Tech qui, depuis le 1^{er} septembre ont rejoint la DGE : combien de personnes concernées ? Comment leurs missions sont intégrées dans le mode projet ? Les agent.e.s sont-ils.elles amenés à déménager ? De toute façon, nous ne pensons pas que ce point soit suffisamment abouti pour être maintenu à l'ordre du jour.

Ces changements, qui sont parfois de réels bouleversements, sont l'illustration parfaite de la politique gouvernementale dont les objectifs affichés sont de réduire drastiquement le nombre de fonctionnaire, d'avoir recours massivement à des contractuel.le.s et d'utiliser des méthodes de management dont on connaît pourtant les dégâts qu'elles ont pu faire ailleurs. Sur ces dégâts justement, nous attirons une nouvelle fois votre attention sur le fait qu'ils ne sont pas à prendre à la légère, qu'il ne s'agit pas de dégâts collatéraux à ignorer superbement mais de réelles souffrances humaines rapportées aux organisations syndicales par les agent.e.s. Nous vous le rappellerons autant de fois que nécessaire.